

# CHECKLIST DÉMÉNAGEMENT

 Appelez le **02 588 57 58** pour recevoir des conseils et connaître l'offre d'énergie la moins chère pour votre nouvelle maison !

## Avant votre déménagement

- Assurez-vous que votre **contrat de location** (si d'application) a été résilié dans les délais avant votre déménagement. Le délai de préavis par contrat étant obligatoire, gardez un œil sur la date de ce dernier.
- Assurez-vous que vous avez demandé votre **congé de déménagement** à temps, 2 à 3 jours de congé faciliteront votre installation.
- Planifiez soigneusement le **déménagement de vos biens**, cela prend souvent plus de temps que ce que l'on ne pense. Pensez à tous les emballages nécessaires (cartons de déménagement, valises...) et au temps nécessaire pour tout emballer.
- Pensez à l'**emplacement de vos meubles**, prenez des mesures au préalable et répartissez les matériaux dans des boîtes par pièce. Par exemple, toutes les boîtes et meubles concernant la cuisine peuvent se stocker dans la cuisine avant le déballage.
- Avez-vous besoin d'un **espace de stockage** (temporaire) ? Faites des recherches à l'avance pour pouvoir comparer les prix et les lieux.
- Faites **suivre votre courrier**. Dans un premier temps, toutes les organisations ne connaîtront pas votre nouvelle adresse. C'est pourquoi il est judicieux de faire suivre votre courrier pendant un certain temps. Pour ce faire, signalez-le à Bpost.
- Concluez un **contrat d'énergie** avant d'emménager dans un nouveau logement, afin de ne pas avoir de surprises à votre arrivée (compteur coupé, par exemple). Vous pouvez indiquer la date à laquelle vous commencerez à consommer de l'énergie au fournisseur.
- Remplissez le [document de reprise des énergies](#) afin de le transmettre à votre fournisseur. Assurez-vous également que les compteurs aient été relevés avant le départ de l'ancien occupant.
- Vérifiez vos **assurances**, voyez si vous pouvez les conserver telles quelles ou si vous devez effectuer des changements. Pensez également à leur indiquer votre nouvelle adresse.



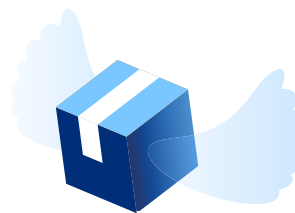
## Pendant votre déménagement

- Assurez-vous que tout est bien emballé et prêt à être transporté.
- Planifiez bien votre temps, combien de choses avez-vous à transporter ? Avez-vous assez d'aide ?
- Si vous avez loué un stockage temporaire, est-il prêt à l'emploi ? Y avez-vous accès ?
- Passez par toutes les pièces dès que les déménageurs chargent les marchandises, pour s'assurer que rien n'est oublié !
- Vérifiez si le **raccordement à l'électricité et/ou au gaz** fonctionne dès que vous entrez dans votre nouveau domicile.
- Gardez un œil à vos affaires lorsqu'elles sont dans la rue pour toujours les avoir à portée de vue afin qu'on ne vous les vole pas ou qu'elles ne s'abîment pas.



## Après votre déménagement

- Examinez au préalable votre **connexion téléphonique et wifi** et souscrivez chez un opérateur. Dans la plupart des cas, un technicien devra passer pour raccorder correctement toutes les lignes.
- Laissez votre **réfrigérateur et votre congélateur débranchés** pendant une journée avant de les réutiliser. Le liquide contenu dans ces appareils devrait descendre et se stabiliser à nouveau. Auquel cas, cela peut endommager vos appareils.
- Inscrivez-vous à votre nouvelle adresse. Même si vous déménagez dans votre propre région ou ville, il est important que vous fassiez votre **changement d'adresse** dans les **8 jours après votre arrivée** dans le nouveau logement.
- Explorez** votre nouveau quartier. Vous avez peut-être déjà regardé où se trouvent les supermarchés, les banques ou encore, la station-service la plus proche.
- Si vous emménagez dans un logement locatif, un **état des lieux** a-t-il été fait ? Ce document est obligatoire et doit être joint au contrat de bail.
- Communiquez votre **changement d'adresse à votre entourage**. Pensez aux amis, à la famille mais aussi à votre employeur, l'école de vos enfants, la banque, les abonnements éventuels (par exemple à un journal ou à un magazine) et à vos assurances.
- Enregistrez votre voiture et/ou votre moto** à votre nouvelle adresse au poste de police locale et demandez éventuellement une carte riverain pour vous stationner



**Tout est en ordre ?  
Profitez dès lors de votre nouvelle maison !**

Appelez le **02 588 57 58** pour recevoir des conseils et connaître l'offre d'énergie la moins chère pour votre nouvelle maison !

Notes:

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---